



Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 11-07-2023
Ce document remplace la FDS datée: 21-11-2022

FARMAL AF 1100

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit:

Nom du produit: FARMAL AF 1100
starch

Autres moyens d'identification:

Famille chimique: Amidon modifié
HAUT Non:
N° d'enregistrement REACH: Ce produit est un mélange. Les composants soumis aux exigences d'enregistrement REACH de l'UE ont été enregistrés et leur tonnage est couvert lorsque le produit est importé dans l'UE par les entités juridiques d'Ingredion.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisations identifiées pertinentes: Personal Care

Utilisations déconseillées: Pas disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

La société Ingredion EMEA concernée qui facture le produit - veuillez consulter la section 16

adresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS: Regulatory.emea@ingredion.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: EMERGENCY TELEPHONE: +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]: Non classé comme dangereux selon CLP

2.2 Éléments d'étiquetage:

Pictogrammes de danger: Aucun symbole de danger requis

Mention d'avertissement: Aucun mot d'avertissement nécessaire.

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 11-07-2023
 Ce document remplace la FDS datée: 21-11-2022

FARMAL AF 1100

Mentions de danger: Aucune mention de danger n'est nécessaire.
Conseils de prudence: Aucune mise en garde nécessaire.
Informations supplémentaires sur les dangers (UE): Aucune information disponible sur les dangers supplémentaires
INFORMATION ADDITIONNELLE: Sans objet

2.3 Autres dangers: Ce produit peut produire une poussière ennuyante, dont la concentration doit être maintenue au-dessous de 10 mg/m³, calculée en tant que moyenne pondérée en fonction du temps.
 Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme un perturbateur endocrinien à des niveaux de 0,1 % ou plus.
 Ne devrait pas être PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 SUBSTANCES:

Sans objet

3.2 Mélanges:

Nom de la substance	Concentration (% en poids)	Numéro CAS	EC No. REACH Registration No.	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Facteur M	LCS	ETA	Matériau nanoforme
N'est pas une substance ni un mélange dangereux								

Pour le texte intégral des mentions de danger: voir la RUBRIQUE 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours:

FARMAL AF 1100

Inhalation:	Sortir à l'air libre. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact oculaire:	Eliminer les particules en rinçant l'oeil, paupières ouvertes, avec une solution oculaire ou de l'eau claire. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
Contact cutané:	Laver la peau à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
Ingestion:	Rassurer la personne et appeler un médecin.
Autoprotection du secouriste:	Pas de données disponibles
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	'Poussières gênantes' avec la possibilité d'explosion causée par les poussières.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:	Aucune information supplémentaire de premiers secours n'est disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés:	Produit chimique sec., Dioxyde de carbone (CO ₂), Brouillard d'eau (eau pulvérisée), Mousse.
Moyens d'extinction inappropriés:	Aucun connu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les données de risques d'incendie pour le nuage de poussière du produit sont les suivantes: température minimale d'ignition: 390° C: concentration minimale explosive: environ 80 mg/l. Energie minimale nécessaire pour l'enflammer par une étincelle: environ 0,10 joules.

Produits de combustion dangereux:	La substance ne se décompose pas spontanément. Les produits de décomposition types sont le monoxyde de carbone (oxyde de carbone), dioxyde de carbone (gaz carbonique), l'azote et l'eau.
-----------------------------------	---

5.3 Conseils aux pompiers:

Aucune procédure spéciale n'est nécessaire

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Pour non-secouristes:	Le personnel non urgentiste doit être tenu à l'écart de la zone.
Pour les secouristes:	Utiliser équipement de protection individuelle approprié.

6.2 Précautions pour la protection de

Donnée non disponible

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 11-07-2023
Ce document remplace la FDS datée: 21-11-2022

FARMAL AF 1100

l'environnement:

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Observer les précautions habituelles concernant les poussières gênantes qui sont désagréables mais non dangereuses. Éviter l'inhalation prolongée de la poussière. Balayer ou aspirer le produit répandu et le placer dans un récipient approprié pour une élimination ultérieure.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

Voir la section 8 pour l'équipement de protection individuelle approprié. Voir les sections 2 et 7 pour plus d'informations sur les dangers et les mesures de précaution.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Comme avec tous les produits chimiques, il est bon de suivre les règles d'hygiène standard en milieu industriel lorsqu'on manipule ce matériau.

7.1.1 Recommandations pour une manipulation en toute sécurité:

Empêcher la manipulation de substances ou de mélanges incompatibles. Prendre des mesures pour prévenir les incendies ainsi que la génération d'aérosols et de poussières.

7.1.2 Conseils sur l'hygiène générale du travail:

Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Se laver les mains après utilisation. Retirer les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les aires de restauration.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Conditions de stockage sûres:

Tous les équipements utilisés pour la manutention doivent être correctement mis à la terre. La manipulation mécanique de la poudre avec un équipement dont la mise à la terre est inadéquate peut provoquer des décharges d'électricité statique. Entreposer le produit dans un endroit frais et sec, loin de la chaleur, des étincelles et du feu.

Sensibilité spéciale:

Aucune.

Sensibilité à l'électricité statique:

Oui

Autres précautions:

Prendre soin de minimiser la génération de poussière dans les conditions normales d'utilisation.

Éviter de disperser la poudre dans l'air. Empêcher l'accumulation de poudre sur les surfaces.

Matériaux à éviter/incompatibilité chimique:

Il n'y a pas d'instabilités connues.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Personal Care

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 11-07-2023
Ce document remplace la FDS datée: 21-11-2022

FARMAL AF 1100

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle:

Nom de la substance	France - Limites d'exposition professionnelle - TWA (VME)	France - Limites d'exposition professionnelle - STEL (VLCT)	France - Indices Biologiques d'Exposition (IEB)
Pas de données disponibles			

Ce produit peut produire une poussière ennuyante, dont la concentration doit être maintenue au-dessous de 10 mg/m³, calculée en tant que moyenne pondérée en fonction du temps.

DNEL: Aucun connu

PNEC: Aucun connu

8.2 Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés: Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

La protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité à protections latérales. Se protéger contre les poussières et les fractions particulaires du produit.

La protection de la peau: Porter des gants de protection appropriés pour éviter le contact avec le produit.

Protection des mains: L'utilisation de gants résistants aux produits chimiques est recommandé.

La protection respiratoire: Utiliser un masque anti-poussière approuvé.

Risques thermiques: Donnée non disponible

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Éviter le ruissellement dans les égouts pluviaux et les fossés qui mènent aux cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Substance pure ou mélange: Substance pure.
État physique: Poudre
Couleur: blanc
Odeur et seuil olfactif: Odeur d'amidon

FARMAL AF 1100

pH:	Donnée non disponible
pH dans la solution (1 %):	Approximativement 6
Point de fusion/point de congélation:	
Point de fusion:	Donnée non disponible
Point de congélation:	Donnée non disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Donnée non disponible
Point d'éclair:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non applicable
Inflammabilité:	Non
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	
Limites supérieure d'explosion:	Donnée non disponible
Limites inférieure d'explosion:	Donnée non disponible
Pression de vapeur:	Donnée non disponible
Densité de vapeur:	Donnée non disponible
Densité et/ou densité relative:	1.5
Solubilité:	Insoluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Donnée non disponible
La température d'auto-inflammation:	Donnée non disponible
Température de décomposition:	Donnée non disponible
Viscosité:	Non applicable
Volatils:	Non concerné.
Produits chimiques organiques volatils:	Non applicable
Viscosité cinématique:	Donnée non disponible
Caractéristiques des particules:	Sans objet
9.2 Autres informations:	
Masse moléculaire:	> 10000

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Ne devrait pas réagir
10.2 Stabilité chimique:	Le produit est stable.

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 11-07-2023
Ce document remplace la FDS datée: 21-11-2022

FARMAL AF 1100

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	Le produit ne subit pas une polymérisation dangereuse.
10.4 Conditions à éviter:	Il n'y a pas d'instabilités connues.
10.5 Matières incompatibles:	Il n'y a pas d'instabilités connues.
10.6 Produits de décomposition dangereux:	La substance ne se décompose pas spontanément. Les produits de décomposition types sont le monoxyde de carbone (oxyde de carbone), dioxyde de carbone (gaz carbonique), l'azote et l'eau.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008:

Informations sur les voies d'exposition possibles:	Ingestion., Inhalation., Contact avec la peau., Contact avec les yeux.
Organes cibles potentiellement affectés par l'exposition:	Inconnu.
Symptômes précoces liés à l'exposition:	Farmaceutische hulpstoffen
Effets toxiques:	Les effets toxicologiques du produits n'ont pas été totalement évalués. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler.

Niveaux d'exposition et effets sur la santé:

Toxicité aiguë:

Toxicité par ingestion:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
Toxicité aiguë - Cutanée:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
Toxicité par inhalation:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Si des symptômes apparaissent alerter un médecin. Un contact répété ou prolongé peut provoquer une irritation légère. Les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas été évaluées à fond. Des pratiques hygiéniques industrielles adéquates sont recommandées. Éviter le contact direct avec la peau et les yeux. Ne pas ingérer

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis

FARMAL AF 1100

Sensibilisation respiratoire:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
Sensibilisation cutanée:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
Cancérogénicité:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
Danger par aspiration:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
Propriétés perturbatrices endocriniennes:	Aucun des composants n'a de propriétés de perturbation endocrinienne.

Mesures numériques de la toxicité (telles que les estimations de la toxicité aiguë):

Nom de la substance	LD50 Oral	LD50 Dermal	LC50 Inhalation
Aucune donnée de toxicité connue n'est disponible pour les composants ou le produit.			

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité: Pas d'informations disponibles.

Données de toxicité écologique:

Nom de la substance	Numéro CAS	Aquatique CL50 Poisson	Algues aquatiques ERC50	Aquatique EC50 Crustacé
Pas de données disponibles				

FARMAL AF 1100

12.2 Persistance et dégradabilité:	Pas de données disponibles
12.3 Potentiel de bioaccumulation:	Pas de données disponibles
12.4 Mobilité dans le sol:	Inconnu
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Ne devrait pas être PBT ou vPvB.
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:	Aucun connu
12.7 Autres effets néfastes:	Aucun connu

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets:	L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales.
Avertissements de conteneur vide:	Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:	Sans objet
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU:	Non applicable
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	Non applicable
14.4 Groupe d'emballage:	Non applicable
Zone de danger d'inhalation toxique:	Pas de données disponibles
14.5 Dangers pour l'environnement:	Pas de données disponibles
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:	Pas de données disponibles
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Consulter les règlements de l'OMI avant de transporter en vrac par voie maritime.

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 11-07-2023
Ce document remplace la FDS datée: 21-11-2022

FARMAL AF 1100

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Nom de la substance	EINECS	SVHC
Pas de données disponibles		

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance / mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision:	07-11-2023
Indication of changes:	Aucun connu
Abréviations et acronymes:	CAS = Service de résumé chimique DNEL = niveau dérivé sans effet CE = Communauté européenne EINECS = Inventaire européen des substances chimiques existantes MSHA = Mine Safety Health Administration NIOSH = Institut national de la sécurité et de la santé au travail VLEP = limite d'exposition professionnelle PBT = persistant, bioaccumulable, toxique PNEC = concentration prévue sans effet SCOEL = Comité scientifique des limites d'exposition professionnelle TLV = valeur limite seuil TWA = Moyenne pondérée dans le temps vPvB = très persistant, très bioaccumulable % En poids = poids en pourcentage
Références et sources de données:	Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP), tel que modifié et le règlement (CE) 1907/2006 (REACH), tel que modifié
Mentions de danger:	Aucune mention de danger n'est nécessaire.
Classification et procédure employées pour déterminer la classification des mélanges conformément au règlement (CE) n °	



Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 11-07-2023
Ce document remplace la FDS datée: 21-11-2022

FARMAL AF 1100

1272/2008 [CLP]:

Classification conformément règlement (CE) no 1272/2008	Procédure de classification
Donnée non disponible	Donnée non disponible

Conseils de prudence: Aucune mise en garde nécessaire.

Products are manufactured in accordance with EU Law, unless expressly agreed to otherwise, in writing, by the relevant Ingredion company referred to below. The information on the safety data sheets is provided for the purposes of a general health and safety assessment by an industrial user (the "User"). Reference should also be made by the User, to any other specific relevant local or national health, safety, environmental or other applicable legislation, including any import or export regulations relevant to the country in which the User operates - the User will need to check this information for itself. The information provided by the relevant Ingredion company referred to below, does not constitute indication of suitability for specific uses, nor is it legal advice given to the User.

This document is issued on behalf of the Ingredion EMEA Company which is the Supplier invoicing for the Product. The respective details of each of the relevant Supplier companies are as follows:

Ingredion UK Limited; Ingredion House, Manchester Green, 339 Styal Road; Manchester M22 5LW; England; P: +44 (0) 161 435 3200; F: +44 (0) 161 435 3300; Registered in England No. 07315745

Ingredion Germany GmbH; Grüner Deich 110; 20097 Hamburg; Germany; P: +49 (0) 40 23 91 50; F: +49 (0) 40 23 91 51 70; Amtsgericht Hamburg HRB 105432

Ingredion South Africa (Pty) Ltd; Infinity Office Park, Suite 6, Block C, 2 Robin Close, Meyersdal, 1448, Gauteng; RSA; P: +27 (0) 11 867 9260; F: +27 (0) 11 867 9271; Registration number 2010/013219/07

Ingredion Middle East Branch; Office 03B, Dubai, Dubai Biotechnology and Research Park, Dubai, United Arab Emirates; P: +971 44 53 4288

Rafhan Maize Products Co. Ltd. Rakh Canal East Road PO Box 62, Faisalabad 38060, Punjab, PAKISTAN T: 92-41-854-0121 F: 92-41-871-1016